



- Légende :**
- Limites de zone du PLU
 - ▨ Espace boisé classé
 - ▨ Jardin à protéger
 - ▨ Emplacement réservé (surfacique)
 - ▨ Emplacement réservé (linéaire)
 - ▨ Servitude de mixité sociale
 - ▨ Point de vue
 - ▨ Zone humide protégée
 - ▨ Zone non aedificandi
 - ▨ Présence d'aléa(s) potentiel(s)
 - ▨ Présence d'un aléa moyen de retrait / gonflement des argiles
 - Arbre remarquable
 - ▨ Limite de lotissement
 - ▨ Périmètre de protection éloignée des sources

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE CABRIS (06530)
REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°2 : PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé le 03 avril 2013
Dernière modification le 28 septembre 2017
Révision allégée n°2 arrêtée le 20/06/2021
Le Maire: *[Signature]*

ECHELLE : 1/5000^{ème}

Alpicité
Urbanisme, Forêt, Environnement

Mairie de Cabris
Rue de la République
06530 CABRIS
Tél : 04 92 65 51 81
mairie@cabris.fr

